



Le 22 juillet 2020

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : cardinal.joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-007-3
Votre dossier : R-4123-2020 / Notre dossier : R060792

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »), dépose sa réponse à la demande de renseignement no. 1 de la Régie, au dossier mentionnée en objet à la **pièce HQCF-3, document 1**.

Le Coordonnateur dépose également une version révisée des Annexes Québec et des modifications au Glossaire respectivement à la **pièce HQCF-2, document 3 et document 4**.

Étant donnée la saison estivale, le Coordonnateur informe la Régie qu'il déposera une version révisée des normes le 15 août 2020 pour répondre aux commentaires de la Régie.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) *Joelle Cardinal*
JOELLE CARDINAL

p.j.